



Fabian CULOT*

Plus d'informations sur Fabian Culot*

* Of counsel

Bureau(x) : **Liège**

Langues parlées : Français / Anglais / Néerlandais

f.culot@lexing.be

Tél : **+32 4 229 20 10**

Of counsel de Lexing - Belgium SRL (B.C.E. 0844.516.345)



Expériences professionnelles

- Chef de Cabinet du Vice-Président et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de l'Industrie et de l'Economie du Gouvernement de Wallonie (2024-)
- Chef de Cabinet du Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2021-2024)
- Député wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2017-2019)
- Collaborateur à la présidence du MR, chargé du suivi des matières relevant de la Communauté française (projets et propositions de décrets, arrêtés du gouvernement,...) (2003-2004).
- Juriste au cabinet du Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel, en charge notamment de la rédaction du décret sur les Arts de la scène,

de la rédaction des arrêtés et du suivi des dossiers portés devant les
Cours et Tribunaux (2002-2003).

Diplômes et titres académiques

- Licencié en Droit (ULg)

Activités au sein de l'Ordre

- 2009 - 2011 : Membre de la Commission Libre du Jeune Barreau de Liège
- 2010 - 2010 : Orateur de rentrée du Barreau de Liège, avec pour titre de son exposé "Le cimetière des Nations".

Ouvrage(s)

- **Fabian CULOT***, Fabien Hans, Damien Léonard, Kevin Munungu Lungungu, Alexandre Paternostre, Vanessa Pauwels, Michaël Pilcer, Guillaume Possoz et Lionel Renders, *Commentaire article par article du Code du développement territorial (CoDT)*, Politea, Bruxelles, 2017, 942 pages

Article(s)

- **Fabian CULOT***, Gaëlle JACQUEMART "Fonction publique locale, regards croisés entre relation contractuelle et régime statutaire", in *Le droit communal, état des lieux*, Anthemis, 2015
- **Fabian CULOT***, "Discipline à l'école : sanction ou leçon ?", in *Le droit disciplinaire*, Editions du Jeune barreau de Liège, Anthemis, 2009, p.169-199.
- **Fabian CULOT***, "Quand les carences de l'exposé des faits empêchent l'analyse du droit", J.L.M.B., 2004, liv. 42.

Conférence(s)

- **Fabian CULOT*** , « Het Waals decreet met betrekking tot de sanering van verontreinigde gronden van 1 april 2004 » (« Le décret wallon du 1^{er} avril 2004 relatif à l'assainissement des sols pollués »), Colloque relatif à « Onroerend goed en milieurecht », Anvers, 19 avril 2005.

Actualités

- 12/05/22
Pouvez-vous contester le permis d'urbanisme obtenu par un voisin ?
- 31/03/22
Permis d'urbanisme refusé : quelles voies de recours ?
- 02/04/21
Télétravail – Nouvelle mesure : Enregistrement obligatoire
- 06/01/21
Habitat léger : ne pas s'y prendre à la légère !
- 06/01/21
La Wallonie entrouvre la porte à l'habitat léger
- 04/06/20
Le télétravail : l'essayer c'est l'adopter ? Oui, mais comment ?
- 23/03/20
Covid-19 : aménagement du droit passerelle pour les indépendants- MAJ
- 16/03/20
Covid-19 : soutien aux entreprises, employeurs et indépendants
- 15/11/19
Du nouveau pour le travailleur indépendant en incapacité de travail
- 21/03/19
Gratifiez vos travailleurs à moindre coût !
- 22/01/19
Votre collaborateur est-il un faux indépendant ?

• 18/05/18

Le droit à la déconnexion des travailleurs... un concept « sur mesure »

• 17/05/18

Nouveaux délais de préavis au licenciement pour certains travailleurs

• 20/03/18

Fichage ONSS et dettes fiscales de l'entrepreneur : quels réflexes?

• **FORMATION**

12 octobre 2017 de 12:00 à 13:30

Formation – 12/10/17 – La division d'un bien sous l'ère du CoDT

• **FORMATION**

22 septembre 2017 de 08:30 à 09:30

earlegal – Liège – Nouveaux outils wallons d'aménagement du territoire

• **FORMATION**

08 septembre 2017 de 08:30 à 09:30

earlegal – Liège – Les nouveaux délais de procédure fixés par le CoDT